



Juillet 1907

## Chronique du sanctuaire

---

C'est le mois de Marie!.....



**J**E n'ose écrire que ce commencement de mai soit, de tous, le plus beau. Je crois que le mois de Marie ne verra d'autres fleurs que celles qu'une dévotion tendre fera éclore dans les cœurs. Le printemps a oublié, en l'année 1907, de rajeunir la nature, ou du moins il tarde beaucoup à le faire, et vraiment il ne sied plus de comparer à ces jours moroses les années si belles de la jeunesse. Pour avoir du renouvellement des choses une idée plus juste il faut élever un peu nos pensées et nous rappeler que le vrai *nouveau*, que le vrai *printemps* c'est celui que la grâce opère dans nos âmes. Ce travail quoique étrange est bien consolant, puisque, tandis que la vie de nos corps va chaque année en dépérissant, celle de la grâce va sans cesse en se renouvelant : tandis que le nombre de nos années augmente nous devenons toujours de plus en plus jeunes : tandis que notre corps vieillit, la grâce intimement le renouvelle. Pensons donc au printemps, en ce premier jour de mai, mais à celui qui lentement reverdit en nos âmes : parlons d'orner de fleurs l'autel de Marie, mais l'autel qu'elle préfère, notre propre cœur : laissons donc évaporer les parfums mais que ces parfums soient ceux de nos vertus.

La "Chronique" offre donc à N.-D. du Cap, comme *bouquet de Mai*, les riches effloraisons de la piété de ceux qui

sont dévoués au culte de N.-D. du Rosaire : et c'est ce sens qu'elle attache à ces deux vers du cantique si connu :

Ornon le Sanctuaire  
De nos plus belles fleurs.

\* \* \*

On se hâte fièvreusement, ici, au Sanctuaire et aux alentours. C'est qu'un pèlerinage est annoncé pour le jour de l'Ascension et notre chapelle est encore encombrée d'échafaudages, tandis que les abords n'ont pas commencé leur toilette. Aussi les premiers jours de mai ont-ils valeur double : jamais on a travaillé avec autant d'ardeur.

C'est pendant ces jours de grande hâte que nous avons le bonheur de recevoir la visite du R. P. Fafard O.M.I., missionnaire au Fort Albany, sur la baie d'Hudson. La presse du pays a raconté déjà comment ce missionnaire hardi et vigoureux était revenu dans la Province de Québec. Il a dû parcourir à la raquette, par une température excessivement basse, la longue distance de 5 à 600 milles. Nos lecteurs savent peut-être déjà aussi que c'est en compagnie de deux guides sauvages que l'infatigable voyageur a pu suivre les courriers du gouvernement.

Dans l'intimité il nous raconte, à nous, le succès de quelques unes de ses prières. Il faut avoir excellentes jambes et un entraînement préalable pour suivre à la raquette ces coureurs des bois qui couvrent, dans la neige, leur 30 milles par jour, et le R. P. Fafard eut parfois la crainte de les voir le devancer de beaucoup, de perdre leur traces et de mourir de froid et de faim. Aussi pria-t-il avec ferveur, et sa prière fut écoutée. Les premiers jours le voyage se fit en plein bois. Les sauvages porteurs du courrier ne pouvaient aller trop vite, et le R. Père pouvait les suivre facilement, n'ayant qu'à suivre le chemin qu'ils lui battaient. Mais à la sortie du bois, la marche est relativement plus facile, et elle le devient beaucoup plus encore lorsque l'on a la chance de trouver un chemin déjà battu. Or, un soir, les courriers se promettaient, pour le lendemain, une course à longue haleine et à longue distance ; ils avaient rencontré une piste qu'ils devaient suivre. Mais le bon missionnaire, qu'ils ne s'étaient pas obligés d'attendre, ne s'endormit pas avant d'avoir

fait une ardente prière ; et voici que, pendant la nuit, une couche épaisse de neige descendit sans bruit, couvrit le sentier déjà frayé et obligea les coureurs trop confiants à ralentir leur élan. La Sainte Vierge venait en aide à son apôtre qui, sans cette neige opportune, serait peut-être aujourd'hui mort, perdu sous le grand ciel du bon Dieu.

Je ne sais si le R. P Fafard trouvera mon récit bien fidèle, mais, puisqu'il lit nos *Annales* avec intérêt, je veux qu'il trouve à cette page une demande de prières à son intention. La "Chronique" sollicite donc de tous ceux qui liront ces lignes une bonne prière aux intentions des apôtres de la Baie d'Hudson, religieux et religieuses.

J'ose espérer que l'effet de cette demande à la Sainte Vierge leur parviendra avant ce numéro de *Juillet*. Il faut encore, en effet, que je dise à nos lecteurs à quel moment nos *Annales* sont lues dans la maisonnette du Fort Albany. En septembre prochain le missionnaire, de retour à sa communauté, va trouver à son bureau toute la correspondance de l'année, apportée là par le courrier de Juin. Il va la dépouiller fièvreusement et en septembre 1907, il lira avec plaisir et attention les nouvelles que lui apportent les journaux et revues depuis Septembre 1906.

\* \* \*

La "Chronique" de ce numéro de Juillet se souhaite à elle-même d'être la bienvenue auprès des missionnaires, retirés là-bas pour l'unique raison de sauver les sauvages de ces pays infortunés, leur faire du bien sur terre, et les envoyer au ciel.

La "Chronique" a aussi un autre devoir à remplir, un devoir de reconnaissance : devoir bien doux et qu'elle accomplit de grand cœur. Elle adresse par dessus les Laurentides et les lointains marais, tristes parents de la Baie James, elle adresse un *cordial merci* au Frère Alex. Cadieux, O. M. I. que le R. P. Fafard vient pour nous enlever. Les œuvres de N.-du Cap sont trop redevables au F. Cadieux, celui-ci a travaillé avec trop d'ardeur, il s'est dépensé avec trop de fougue pour qu'il n'ait pas dans nos pages une *véritable place d'honneur*. Celle-ci lui est consacrée. Lorsque j'écris ces lignes, ce bon Frère est encore des nôtres, mais lorsqu'elles paraîtront il sera déjà là-bas, bien loin,

se dévouant sans compter aux nouveaux travaux qu'on va lui confier. Mais ici que son souvenir sera vivant ! On le retrouvera sur tant de meubles que sa main habile a façonnés, sous les abris qu'il a aménagés aux pèlerins, auprès des " Stations " du Rosaire dont il a dressé les bases, sous le dôme de notre chapelle auquel il a travaillé tout l'hiver, et en d'autres œuvres encore.

Que Notre-Dame du Cap le récompense là-bas et le bénisse, avec tous ses nouveaux compagnons.

9 Mai. — Pèlerinage de Louiseville. Je ne sais si vous, qui lisez la " Chronique," vous vous faites une idée exacte de l'émotion qu'elle éprouve à voir revenir les foules des pèlerins, au vieux Sanctuaire de Marie. Il faut sans doute avoir vu avec regret s'éloigner le dernier pèlerinage, avoir attendu de longs mois, avoir été comme isolés et perdus dans la neige pendant une saison de froid, il faut avoir, chaque jour, écrit de nombreuses lettres, il faut tout cela sans doute pour réaliser le plaisir que nous apporte la reprise de journées bien remplies. Merci donc à Louiseville de nous avoir servi, comme primeur, le pèlerinage du 9 Mai.

Avant d'en donner le récit j'aime à rappeler le surcroît de travail que chacun s'est imposé hier. Il est nécessaire que la visite des Pèlerins de Louiseville se fasse de bonne heure, au printemps, lorsque l'eau encore haute permet au bateau de remonter la rivière. Mais l'annonce de cette visite ne nous laissait pas sans appréhension, car nous étions exposés à n'avoir pas de local à offrir à nos visiteurs. Le travail fait dans notre chapelle, et dont la " Chronique " a déjà donné le détail, ce travail était inachevé quelques jours avant le fête de l'Ascension. Mais, grâces en soient rendues à Marie notre Mère, l'ouvrage se termina sans accident aucun, et au matin de cette grande fête, nous eûmes la joie d'offrir au premier pèlerinage de la saison notre chapelle dans sa toilette toute fraîche.

C'est là que vinrent prier avec ferveur les bons visiteurs de Louiseville, et notre regret c'est de n'avoir pu les retenir au gré de nos désirs. M. A. Laverge, malgré la mauvaise mine de la saison, a conduit au vieux Santuaire du Cap plusieurs centaines de pèlerins que les membres de la St-Vincent de Paul avaient convoqués pour ce pèlerinage, mais c'est à une heure assez



avancée de la matinée que les exercices commencèrent. De nouveau la croix et ses acolythes se rendirent au quai, de nouveau la bise souleva vers Marie le refrain des *Ave*, de nouveau nos oriflammes flottèrent au vent, frétilants de joie comme s'ils avaient reconnus nos hôtes des années dernières, de nouveau on reprit publiquement la prière, si longtemps interrompue, à la Vierge du Rosaire. Il fallut cependant se priver de l'exercice si recherché du "Chemin de la Croix"; mais les autres moments furent si remplis que ces bons pèlerins de Louiseville durent retourner dans leurs foyers pleinement enrichis des dons que Marie avait accumulés ici dans le silence des longues journées d'hiver.

\*\*\*

26 Mai.—Pèlerinage de St-Théophile du Lac, et des Sœurs de la Providence de la Rue Visitation, Montréal.

Après le départ des pèlerins de Louiseville il nous a fallu attendre jusqu'au 26 Mai pour les voir remplacés auprès de la Sainte Vierge. Mais ces 15 jours ne furent pas sans événements.

Je note d'abord les visites toujours si intéressantes de petits groupes de pèlerins dont le nombre se multiplie peu à peu.

Je note aussi le départ du Frère A. Cadieux O. M. I. que j'ai nommé plus haut et que le St-Esprit a transporté bien loin, en ce jour de la Pentecôte.

Ce départ avait été précédé d'un autre pour un pays plus éloigné, celui du R. P. W. Perron O. M. I. que le bon Dieu a rappelé près de Lui, pour le récompenser de ses travaux. Le R. P. Perron n'est pas mort à notre maison du Cap de la Madeleine; depuis deux ans il faisait partie de la communauté des Oblats de Saint-Sauveur, mais la "Chronique" le recommande aux prières de ses lecteurs parce qu'il fut un des nôtres, ici, en ce lieu de pèlerinage qu'il aimait de toute son âme. Il a travaillé ardemment à promouvoir le culte de Marie, qu'il chérissait d'autant mieux qu'une bonne partie de sa vie s'était passée non loin d'elle, au séminaire des Trois-Rivières. On lui a fait, à l'Eglise de St-Sauveur à Québec, des funérailles splendides, et ici on conserve précieusement le souvenir de son zèle ardent, de son amour tendre pour la Sainte Vierge, et son nom s'est ajouté à la liste de nos chers défunts. J'ai une confiance bien

grande toutefois que ces prières pour son âme vont nous revenir en bénédictions, car je le crois, là-haut auprès de Marie, intéressé à suivre les pèlerinages qui se font au Sanctuaire du Rosaire.

Il a du suivre avec plaisir l'itinéraire de la double visite qui fut faite à la Sainte Vierge en cette journée du 26 Mai.

La première visite très matinale, fut celle des paroissiens de St-Maurice partis de chez eux je ne dis pas aux *premières feux* mais aux *premiers froids* de l'aurore. Puis vers 8½ une locomotive fumeuse débouche, avec un train bien chargé, au bout du tronçon de ligne qui aboutit au Cap de la Madeleine. Cette machine moderne nous amène environ 600 pèlerins qu'elle a recueillis jusqu'à St-Maurice depuis le terminus de la ligne des *Piles*. Merci à Mr. P. Boulay, curé de St-Théophile du Lac de nous avoir préparé ce pèlerinage, et merci à M. Ths. Caron, et Ed. Poisson d'être à la fois curés de leurs paroisses, et les zélés *vicaires* de N.-D. du Rosaire.

La visite au Cap que fournissent les paroisses du Nord me fait penser invinciblement à la foi robuste, à la religion solide de nos bons Canadiens, nos bons *habitants*. Je l'ai noté déjà dans la "Chronique", leur piété est de "race granitique", et ne varie pas. Chaque année les Laurentides nous laissent venir un nombre à peu près égal de pèlerins. Mais cette piété n'est pas stérile, car de même que l'érable reverdit chaque année aux pentes de leur collines, ainsi chaque année les paroisses du Nord produisent de nouveaux fruits de dévotion envers N.-D. du Rosaire. Comme les pèlerins de Louiseville ouvrirent, cette année, la série des pèlerinages en bateau, ils furent eux, les premiers à venir en chemin de fer, et après la réception particulière qui leur fut faite, ils continuèrent leur journée saintement en compagnie d'un pèlerinage Montréalais.

\*\*\*

J'avais écrit quelques lignes édifiantes pour raconter ce qu'il y avait de piété et d'enthousiasme dans le pèlerinage amené ici, sous la direction des Sœurs de la Providence, de la rue Visitation, Montréal, mais, si j'en juge par une lettre reçue vers la fin du mois, il s'y trouva encore plus de piété et d'enthousiasme que je ne l'avais deviné. Une pèlerine nous écrit en effet "qu'au

témoignage de toutes les sœurs et des pèlerins c'est le pèlerinage le plus beau et le plus pieux qu'ils aient encore fait. Les exercices dans le Sanctuaire, le chemin de la croix, la procession du Rosaire n'était-ce pas touchant?" et cette pèlerine ajoute : "J'ai entendu dire à plusieurs que le chant du Magnificat les avait fait pleurer d'attendrissement. C'est ce que j'ai fait moi-même. En entendant toutes ces voix, comme une seule, on ne pouvait se défendre d'un frisson. Ce concert a dû percer la voûte des cieux et arriver jusqu'aux oreilles de la Vierge bénigne. Les cœurs, il me semble, devaient être unis comme les voix, et les sermons, comme ils ont été goûtés! . . . A notre retour, nous avons appris avec surprise qu'il y avait eu plusieurs averses, à Montréal, dans l'après-midi", tandis qu'au Cap la journée fut constamment belle.

Cette assertion d'un témoin oculaire résume fort bien tout ce que la "Chronique" pourrait essayer en de plus longues pages. Vers 10 hrs la même croix qui avait conduit les pèlerins du Lac à la Tortue, va chercher ceux de la grande métropole canadienne, avec un bon nombre de Sœurs et les enfants qu'elles gardent à l'asile St-Vincent de Paul. Elles ont, pour les accompagner, l'assistance des R. R. P. P. Jodoïn O. M. I. supérieur, Desmarais O. M. I. et de Grandpré O. M. I. C'est alors que commencèrent les cérémonies qui ont tant émotionné notre correspondante, la réception chaleureuse par le R. P. Supérieur, le chemin de la Croix, en plein air, prêché par le R. P. Boissonnault O. M. I. le sermon sur la Sainte Vierge, du R. P. Prod'homme O. M. I. la procession des deux pèlerinages réunis, le Magnificat solennel autour du groupe du Rosaire dans un unisson enlevant, solide et touchant, puis le Salut du St-Sacrement avec les jeunes voix des enfants déroulant la cantilène du *Salve Regina* selon la méthode de Solesme. C'est alors, au moment du départ, quant on quitte à regret le Sanctuaire, c'est alors que l'on regarde le grand fleuve comme pour s'emplir la vue du souvenir de son horizon splendide, et que l'on jette vers Marie une dernière supplique plus chaude, plus violente où l'on sent passer la promesse d'un retour pour la remercier des bienfaits qu'elle va accorder certainement à ces 650 Montréalais qui l'honorent en ce jour.

Au revoir donc, chers pèlerins du 26 mai, revenez bientôt, vous trouverez ici, bien conservé le souvenir de votre dévotion envers la Vierge du Rosaire.

\*\*\*

29 Mai.—Pèlerinage de la Très Révèrende Mère Générale des " Filles de Jésus ", avec ses Sœurs des Trois-Rivières et les enfants du Jardin de l'Enfance.

Qu'il fut charmant ce pèlerinage du 29 mai !.....

La Congrégation des " Filles de Jésus " possède, non loin du sanctuaire, un joli petit couvent neuf qui porte le nom de " Couvent de N. D. du Cap ". C'est le premier couvent qui se soit confié à la protection de la Vierge du Cap, couronnée sous ce titre par Sa Sainteté Pie X, le 12 octobre 1904. J'ai la certitude que cette consécration à notre Mère lui est un garant de bénédictions abondantes. Ces bénédictions vont aussi au " Jardin de l'Enfance " des Trois-Rivières, et à la Congrégation toute entière dont la Révèrende Mère Générale est aujourd'hui pèlerine à la vieille chapelle du Cap.

Dès le milieu de la matinée, le " Sorel " accoste à notre quai et y dépose un bataillon mignon de jolis petit enfants, qu'accompagne la communauté tout entière des Trois-Rivières, novices, professes et supérieures. Le R. P. Boissonnault, o.m.i. qui les reçoit à la descente du bateau n'a même pas besoin de leur réciter le chapelet : les enfants préfèrent chanter, et de leur voix pure ils chantent la Vierge Marie, modèle, mère, protectrice de l'innocence et de la candeur. Car ils sont tout petits ces garçons, aux habits galonnés d'or : il en est même un qui n'a que trois ans ; petit ange du pèlerinage, il sera peut-être la cause cachée des bénédictions que Marie va accorder en ce beau jour. Et il faut se hâter de les demander car les heures consacrées à visiter le Sanctuaire du Rosaire se termineront au coup de midi. Les enfants ayant entendu la messe avant leur départ des Trois-Rivières, la réception sera plus courte, mais elle n'est pas moins chaleureuse ni moins pleine de musique. Après la réception, les enfants de la première école paroissiale offrent à la Très Révèrende Mère Générale, l'occasion de constater le succès de ses dévouées " Filles " dans l'enseignement, de sentir combien elle est aimée des enfants dont elles ont la charge et com-

bien son souvenir est chéri sur les rives du Saint-Laurent. Puis c'est la procession, un bijou de procession. Y prennent part, les enfants pèlerins, ceux de notre école paroissiale, ceux du catéchisme de première communion et le groupe compact des religieuses. Je ne les ai suivis que de loin, afin de mieux jouir du bel ordre de cette marche trotte-menu, de l'ensemble des prières et du merveilleux effet de ces jeunes voix lançant à toutes les brises qui passent le gai refrain du rosaire :

Notre Dame du St-Rosaire  
 Acceptez nos chants et nos vœux :  
 Agrérez notre humble prière,  
 Protégez-nous du haut des cieux.

Il est dans nos cœurs, je crois, un coin retiré, une source cachée de larmes de joie que seule l'enfance a le don de faire couler. C'est sans doute ce que la vie nous a laissé de meilleur qui peut ainsi s'épancher au seul contact de l'innocente candeur. Vous auriez été, comme moi, sensiblement touchés, s'il vous avait été donné d'entendre ce que j'ai entendu, d'assister au Salut du T.-S. Sacrement, à la vénération des saintes reliques, tandis que les voix pures, intarissables comme un premier babil d'oiseaux, ne cessaient de répandre leurs notes justes, toujours, pleines de prière et de reconnaissance. Elles se turent un instant d'abord, pour laisser à la Très Révérée Mère générale le temps de consacrer à la Très Sainte Vierge la famille religieuse dont elle a la charge, puis les voix enfantines cessèrent définitivement lorsque le bateau disparut au tournant du St-Maurice.

Lorsque les Sœurs, retenues au couvent pendant l'après-midi, furent retournées elles aussi aux Trois-Rivières, aux premiers heures du soir, il resta au Cap comme un écho des innocents cantiques du matin, et comme un parfum des pieuses et affables visites de la journée.

\* \* \*

30 Mai. — Pèlerinage des Sœurs du Tiers-Ordre des Trois-Rivières.

Le 5 mai 1907, MGR. F.-X. Cloutier bénissait la chapelle nouvelle que les RR. PP. Franciscains viennent de faire construire auprès de leur couvent de Trois-Rivières. C'est dans ce nouveau local que les Sœurs du Tiers-Ordre ont suivi dernièrement une retraite dont la clôture s'est faite au Cap, dans le

Sanctuaire de N.-D. du St. Rosaire. La "Chronique" n'a pas à relater la manière dont furent suivis les exercices de cette retraite, ni quels en furent les divins effets, mais elle croit pouvoir affirmer que ces exercices furent bien fervents si elle en juge par la piété du pèlerinage qui les a terminés.

Le 30 mai, au matin, dès 6 hrs, le *Sorel*, parti la veille avec les enfants du Jardin de l'Enfance, retournait à notre quai avec les Dames du Tiers-Ordre. Celles-ci arrivent en chantant un cantique à Marie, et montent au Sanctuaire à la suite de leur croix de bois, austère toujours, et toujours prêchant la pénitence. Elles prient, répondent au chapelet, et cette prière tranche tout à fait sur celle que j'écoutais hier. Hier c'était un bataillon aux beaux habits, aux galons dorés : aujourd'hui c'est la procession noire des voiles du Tiers-Ordre, au milieu de laquelle se détachent quelques voiles blancs. Hier c'était le chant de l'enfance, aujourd'hui c'est la prière profonde de l'âge mûr : hier c'était la demande naïve des âmes, vierges encore des souffrances de la vie, aujourd'hui c'est la demande des mères, des filles, des sœurs, des épouses qui prient non-seulement pour elles, mais pour les fils, les frères, les époux ou les pères. Hier l'âme pensait naturellement au cœur de Marie, caressant son petit Jésus, aujourd'hui on semble la voir debout au Calvaire, auprès du gibet d'infamie, où s'expie l'infamie du monde.

Le pèlerinage des Dames du Tiers-Ordre des Trois-Rivières eut donc lui aussi son cachet particulier, et, comme aux années dernières, la "Chronique" est tenue de faire remarquer que ce pèlerinage fut extrêmement pieux. Il le fallait d'ailleurs pour compenser le peu de temps dont il pouvait disposer. Mais rien n'y manqua, et les exercices se succédèrent à un intervalle assez rapproché, sans que personne ne laissât voir la moindre fatigue.

Je note d'une manière tout à fait particulière, parce qu'elle fut extrêmement touchante, la consécration à la Sainte Vierge que prononça le R. P. Gardien. Pendant que sa voix frissonnante d'émotion, exprimait tout haut les plus beaux sentiments de confiance et de dévotion envers Marie, les Sœurs pleuraient, attendries, et mêlaient à sa prière leurs larmes silencieuses et unissaient leur consécration à la sienne. Les 500 Sœurs pré-

sentes ici en ce jour, reviendront certainement l'an prochain, ne serait-ce que pour renouveler cet acte si touchant de consécration à Marie.

\*\*\*

31 Mai.—Vendredi, dernier jour de mai, la "Chronique" allait clore son babil lorsque, tout près de midi, on lui annonce la visite de deux sœurs de l'Espérance. L'une la Révérende Mère Supérieure de la maison de Québec est venue jusqu'ici, en pèlerinage, accompagnée de la Maîtresse des Novices qui retourne à la maison de Montréal. Le pèlerinage fut court, très court, mais il me semble que nous reverrons encore des sœurs de l'Espérance au Cap de la Madeleine. La visite du 31 mai fit naître un tel enthousiasme, elle a produit un tel charme sur nos visiteuses, elle a été si intimement goûtée qu'on doit en parler longuement là-bas, à Montréal et à Québec, et qu'on doit demander à Marie de susciter elle-même les occasions qui réuniront ici les sœurs de ces deux communautés. Nous faisons la même prière, sans oublier notre promesse, celle de demander entr'autres faveurs de nombreuses postulantes pour remplacer celles que la Mère, Maîtresse des novices, vient de diriger vers le Noviciat de Belgique.

Et maintenant, chers lecteurs, comment trouvez-vous ce bouquet de mai que nous avons pu réunir en cette saison si froide ? J'ai désigné, par leur nom, les fleurs les plus nombreuses et les plus visibles. J'ai nommé les pèlerins de Louiseville, ceux du Lac à la Tortue et de la ligne des Piles, les sœurs de la Providence de la rue Visitation avec leurs orphelines et les pèlerins qu'elles ont réunis, j'ai nommé encore les " Filles de Jésus ", leur Révérende Mère Générale, venue de Kermaria (la terre de Marie) et se retrouvant ici avec les tout petits du Jardin de l'Enfance, j'ai nommé les Tertiaires des Trois-Rivières et les Sœurs de l'Espérance. Mais que de petites fleurs se sont cachées dans ce bouquet, dont les parfums ne sont pas moins exquis !..

Nous avons donc vraiment :

Orné le Sanctuaire  
De nos plus belles fleurs :  
Offert à notre Mère  
Et des chants et des cœurs.

---



# La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

## LA MÈRE DE DIEU

2. *L'amour naturel à la Maternité divine, autre raison des privilèges de Marie.*

Une *autre* raison qui fait de la Maternité divine la source des privilèges dont Marie fut comblée, c'est l'amour réciproque, *naturel* à cet état. Cet *amour* est double. Celui de Jésus pour sa Mère, celui de Marie pour son Fils. Parlons d'abord de ce dernier, en empruntant au R. P. Therrien S. J. les considérations suivantes :

\*.\*

Parlons d'abord de l'amour de Marie. C'est le dernier en date, puisqu'elle n'aime que parce qu'elle est aimée ; mais c'est le plus rapproché de nous. Saint Thomas de Villeneuve, entrant dans la considération de cet amour, après avoir rappelé que la Vierge est Mère de Dieu, non pas seulement au sens large du mot, parce qu'elle garde la parole de Dieu, mais dans la signification la plus stricte, parce qu'elle l'a enfanté de sa chair, ajoute ces belles paroles : " C'est là, non seulement un nom d'une excellence souveraine, mais encore d'une perfection sans rivale. Car la perfection suprême de la créature humaine est toute entière dans l'amour de Dieu. *Summa humanæ creaturæ perfectio vitæ hujus tota in amore Dei est.* " Voilà pourquoi nous ne pouvons pas méditer avec trop de soin l'amour de Marie pour Jésus, son fils et son Dieu'

C'est un amour de *mère*. Tel est le privilège singulier de cette divine Vierge que, pour elle, c'est une seule et même chose d'aimer son fils et d'aimer son Dieu. Quelle mesure d'amour suppose et renferme déjà cette qualité de mère ! Connaissez-vous rien de plus tendre, de plus doux, de plus désintéressé que l'amour d'une mère pour son enfant ? Et ce n'est pas merveille : car il sort des entrailles mêmes de la nature ; tellement qu'il la suit partout où se trouve la maternité, jusque dans les êtres sans raison, plus parfait à mesure que cette maternité devient elle-même plus parfaite. Une mère doit faire effort, non pour aimer, mais pour ne pas aimer : car il lui faudrait aller contre la nature, être *dénaturée*. Et si vous lui demandez le pourquoi de son amour : Ah ! c'est mon fils, répondra-t-elle ; ma chair, mon



JÉSUS ET LA SAMARITAINE  
D'après le tableau de Hoffman

sang, un autre moi-même. Est-ce donc qu'on peut ne pas aimer et sa chair et soi-même ? Admirable disposition de la providence qui a déposé cet amour dans le cœur des mères, afin qu'elles puissent supporter, non seulement avec patience et résignation, mais avec joie, le rude travail de former des hommes.

Si cela est vrai de toute mère, que sera-ce donc de Marie ? Se pourrait-il bien qu'elle n'eût pas aimé de toute son âme et de toutes ses forces ce Jésus, fruit béni de ses entrailles ; elle surtout en qui rien ne paralyse, n'entrave et ne fait dévier le mouvement d'une nature excellemment délicate et droite ; elle, qui l'emporte sur toute autre mère en cela qu'elle a été faite *uniquement* pour être mère ?

\*\*\*

Mais ce serait trop peu de mesurer l'amour de Marie pour son fils à celui des mères communes. Que de raisons pour qu'il surpasse en tendresse, en dévouement, en vivacité tout autre amour maternel ! C'est un amour qui ne se partage pas. Cet enfant est le sien, tout entier le sien, exclusivement le sien ; *sola soli*. Partout ailleurs, l'amour des parents subit une certaine division. A côté de l'amour maternel, il y a l'amour paternel, et tous les deux restent distincts en se complétant ; celui-là plus tendre et celui-ci plus fort. De là vient " que quand l'un des deux a été enlevé par la mort, l'autre se sent obligé par un sentiment naturel à redoubler ses affections. " Ici point de partage entre le père et la mère : tout l'amour se concentre dans le cœur de Marie, parce qu'elle est Vierge, et que Jésus-Christ n'a, sur la terre, qu'elle seule pour auteur.

Point de partage non plus entre les enfants ; *solus soli*. Ce premier-né est l'unique, non pas seulement par accident, mais par un dessein absolu de Dieu, certainement connu de Marie. Je ne veux pas dire que les enfants soient toujours moins aimés, quand ils se pressent plus nombreux au foyer maternel ; mais il y a naturellement pour l'unique plus de soins-affectueux, plus de prévenances. Le cœur de Dieu seul est *par nature* assez grand pour que la place de l'un ne diminue pas la place de l'autre ; puisque ce cœur est immense comme Dieu lui-même. Mon bien-aimé est à moi, uniquement à moi ; et moi, de mon côté, je suis uniquement à lui : c'est ce que peut dire la Vierge en regardant Jésus.

\*\*\*

Voilà certes de quoi nous donner une haute idée de l'amour maternel de Marie. Mais il est d'autres circonstances qui le relèvent comme à l'infini. Jacob aimait tous ses fils ; toutefois il avait une affection spéciale pour Joseph, parce qu'il l'avait eu de Rachel, la plus aimée de ses épouses. Isaac était plus aimé d'Abraham que ses autres enfants : c'est qu'il était " le fils de la promesse ", objet de longs désirs et né contre toute espérance. Encore qu'une bonne mère porte tous ses enfants dans son cœur, ceux-là même qui l'ont déchiré plus d'une fois par une conduite indigne de leur naissance, cependant elle se repose avec plus de tendresse sur celui dont les qualités et les vertus répondent mieux à son dévouement, à sa maternelle attente. O Marie, que je vois là de nouveau motifs pour enflammer votre amour de mère ! Ce Jésus était le fruit d'entrailles non plus stériles, mais vierges. Pouviez-vous attendre qu'il pousserait jamais sur la tige de Jessé, sans en altérer la verdeur ; qu'il serait le fruit virginal de votre virginité conservée dans son enfantement, que dis-je, consacrée par lui ? Ce n'est pas seulement par une de ces grâces faites à d'autres avant vous que vous êtes devenue sa mère, mais par l'opération du Saint-Esprit. L'Amour personnel vous l'a donné à vous, mère du bel amour.

Et ce fils, né de l'Amour et dans l'amour, vous n'avez pas besoin de recourir à des fictions menteuses pour le trouver souverainement aimable, infiniment digne de vos affections maternelles. David, son aïeul, l'a vu dans le lointain des âges, éclairé qu'il était par une lumière prophétique. Il l'a vu comme le plus beau parmi les enfants des hommes. La grâce était répandue sur ses lèvres. Il s'avancait, puissant et victorieux, dans tout l'éclat de sa divine beauté. Pourquoi parler de David ? Vous-même vous l'avez contemplé plein de grâce et de vérité. C'est dans votre maison, sous vos yeux, qu'il croissait en sagesse et en grâce, devant Dieu et devant les hommes, à mesure qu'il croissait en âge : type unique de toute pureté, de toute humilité, de toute amabilité, de toute perfection, c'est-à-dire, en un mot, de tout ce que vous aimez. Comment votre cœur aurait-il pu ne pas se fondre de tendresse ?

## Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

(du 25 Avril au 25 Mai 1907.)

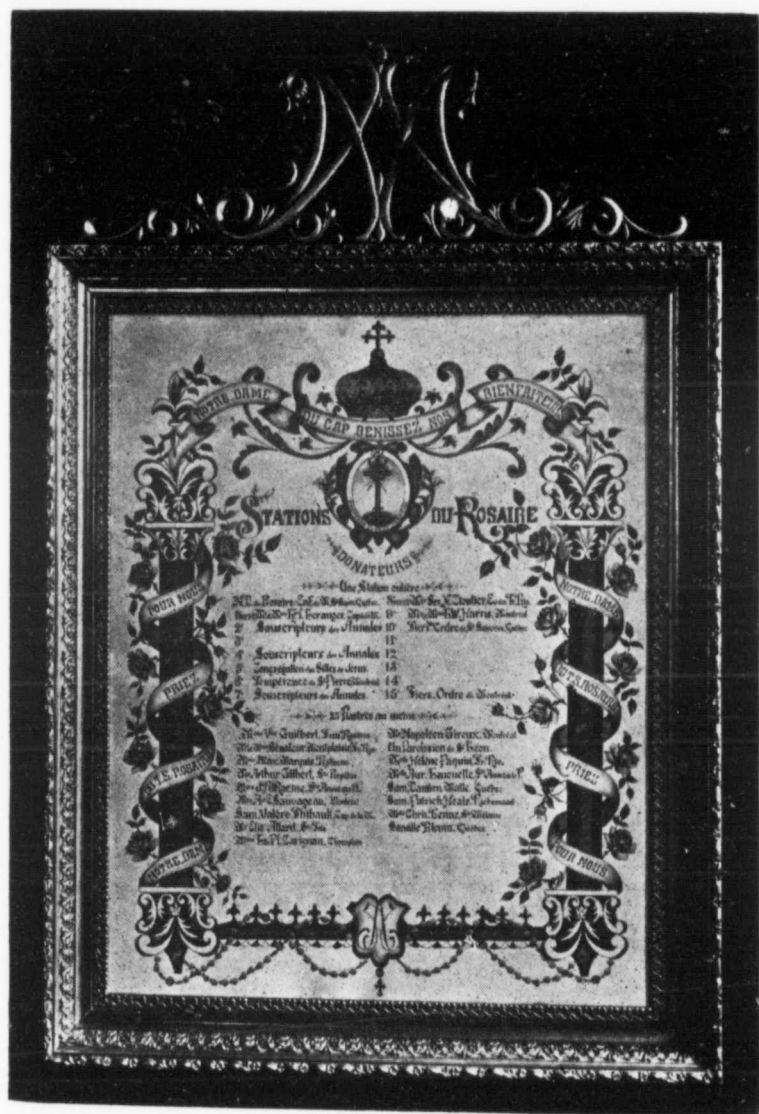
C'est une vraie joie pour les "Annales" de faire paraître, dans ce numéro, le "*tableau d'honneur*" des bienfaiteurs des "Stations" du Rosaire. Nos lecteurs jugeront par eux-mêmes le travail que la charité a déjà accompli : ils verront aussi qu'il reste encore quelques lignes blanches, et que nous pouvons encore inscrire un certain nombre de noms.

Merci, et grand merci à ceux dont les noms se lisent sur notre *Tableau d'honneur*. Ce sont ceux d'abord qui ont fourni une "Station" entière. Ce sont ensuite les noms de ceux qui ont donné ou recueilli au moins \$ 25,00. Nos lecteurs ont pu voir qu'une zélatrice, Mademoiselle Aurélie Lanouette, a pu recueillir, dans la seule paroisse de Ste. Anne de la Pérade, plus de 36 chapelets de souscriptions. Comme il y a cinq dizaines par chapelet, cela donne un total de plus de 1800 noms qui se sont inscrits pour fournir chacun la petite somme de 10 cts. Les "Annales" ont donc un *merci* particulier pour notre si dévouée zélatrice et la généreuse paroisse qui l'a si bien accueillie.

Tous ceux qui ont bien voulu entendre notre demande, même par une petite offrande, ont aussi part, non seulement à notre reconnaissance, mais aussi à nos prières spéciales et aux bénédictions de N.-D. du Rosaire. Leurs noms se trouvent dans l'inscription : *Souscripteurs des Annales*.

Encore une fois, reconnaissance à tous, et que tous veuillent bien nous continuer leur secours jusqu'à ce que ce tableau soit définitivement rempli.

Le mois de Mai va finir dans quelques jours, il a été fructueux pour nos "Stations". Que la Vierge du Cap en soit bénie ! Qu'elle écoute notre prière et bénisse abondamment tous nos bienfaiteurs et aussi cette bonne religieuse du Précieux Sang dont la main habile et pieuse a tracé le riche décor de notre *tableau*.



**TABLEAU D'HONNEUR**  
 Bienfaiteurs des " Stations " du Rosaire

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Sim. Laprade .....			0.50
Dame Vve. Vandendriche...			0.50
Dame L. Morin .....			0.10
Dame B. Vigneault.....			0.50
Mr. Ed. Beaumier.....	3		0.30
Edgard Gergeau.....			0.20
Vve. Xavier Buteau.....	30	St. François. ....	3.00
Abonnée.....		Ste. Angèle de Laval...	1.00
Apolline Coulombe.....			0.25
L. Lavoie.....			0.25
Amanda Paradis .....			0.50
Abonné.....		Ste. Rose du Dégelé. ....	0.25
Dame Lauréat Boulanger...	6		1.00
Dame C. Laperche.....			2.00
Ursule Beaudoin .....			0.10
Mr. et Mde. Deshaies. ....			1.00
J. A. L. ....		Sanbornville.....	1.00
Abonnée .....		St. Prosper.....	0.50
Abonnée.....		" .....	0.50
Georgine Forest.....			5.00
Delle Em. Roy.....			0.50
Anonymes.....			1.00
H. Hamelin.....			2.00
Alexis Dandenau.....			0.10
S. C.....		St. Prosper .. .....	1.00
W. B.....		Batiscan .....	0.50
James Barnard. ....			4.00
Dame David Saucier.....			1.00
Dame Honoré St-Hilaire...			0.25
Abonnée.....		Manchester.....	2.00
Delle Marie Toupin.....			4.00
Arthur Doyon. ....			5.00
Abonnée .....		St. Marc.....	1.05
O. V.....			2.00
Dame Vital Fillion .....			0.25
Dame T. Massé.....		Louiseville.....	5.00
Dame T. D .....		Proulxville.....	0.25
Anonyme.....		Lowell.....	0.50
Alphonse Toupin.....			1.00
Dame V. Dionne...			0.50
Dame Fidèle Daigle.....			0.50
Abonnée.....		St. Théophile du Lac.....	0.25
Dame L. L.....		Batiscan.....	1.00
Alexina Gaumond.....		Detroit .. .. .	0.50
Dame Vve. Théo. Grenier		Baraga.....	15.00
Delle Aurélie Lanouette 36e chap.		Ste. Anne de la Pérade...	5.00
Dame J.-B. Boisclair.....			0.50
A. C .....			1.00
Anonyme.....		St. Zéphirin.....	1.00
Dame T. M. Coté .....		Lowell.....	0.25



Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dame P. L.....		St. Léon.....	1.00
Louise Beaulieu.....			0.50
Henri Paquette.....			1.00
Dame Trefflé Marcotte.....			0.30
A. L. T.....			5.00
Rev. Arthur Dumais.....			1.00
Abonnée H. A.....		Berthierville.....	0.50
P. B.....		“.....	0.25
Dame M. V.....		Cap de la Madeleine.....	0.50
Joseph Neault.....			1.00
D. A. L.....		Ste. Joseph de Lévis.....	1.00
Dame François Lebel.....			0.50
Dame Gilbert Ledoux.....			0.25
Abonnée.....		Ste. Anne la Pérade.....	1.25
Théo. Caza.....			1.00
Abonnée.....		St. Joseph de la Beauce...	1.00
Anonyme.....			4.00
Delle Artémise Sirois.....	g. grain		3.00
Anonyme.....		St. Jacques des Piles.....	0.35
Abonnée.....		St. Wenceslas.....	1.00
Norbert Laurendeau.....			0.25
Dame A. Lafrance.....			1.00
Abonnée.....		Ste. Angèle.....	1.00
Dame Hector Laplante.....			0.50
Anonyme.....			2.00
Abonnée.....		Deschailions.....	5.00
James Cullet.....		Baraga.....	0.50
E. A.....		Ste. Tite.....	25.00
Dame N. Sauvageau.....			0.20
B. P. Aumond.....			1.00

**La Revue Canadienne.**—Sommaire de Mai 1907.—Une Commission Littéraire.—A propos de la Rafale, Raoule Falare.—Nos Petites Bêtes Indigènes, Gaston de Montigny.—Il Neige, poésie, W. Chapman.—Le Royal William, Benjamin Sulte.—Portrait d'Archibald Campbell, Napoléon Savard.—Henry Wadsworth Longfellow, Ph. F. Bourgeois, C.S.C.—Les Grands Naufrages du Golfe (suite et fin), Damase Potvin.—Voyageur de Nuit, Jean de Canada.—Misereor, poésie, Raymond Sablan.—Le Temps, poésie, Fr. Valentin-M. Breton, O. F. M.—Aubade, poésie Jules Tremblay.—Berceuse, poésie, Jules Tremblay.—A travers les Faits et les Œuvres, Thomas Chapais.—Notes Bibliographiques.

# Saint-Vincent de Paul

DIX-NEUF JUILLET



VINCENT DE PAUL fut un de ces hommes apostoliques dont la divine Providence se sert pour ranimer la piété et la charité sur la terre. Né en 1576 de parents obscurs, à Ranguines, petit hameau de la paroisse de Pouy, près de Dax, dans les Landes, vers les Pyrénées, il fut d'abord employé à la garde de leur troupeau. A voir comme son cœur était tendre dès l'enfance pour les misères de son prochain, on eût dit que *la miséricorde était née avec lui*. Il donnait tout ce qu'il pouvait aux pauvres. Vers l'âge de douze ans, il avait amassé à grand'peine la somme de trente sous ; ayant rencontré un indigent dans une extrême misère, il lui abandonna tout son petit trésor, sans en rien réserver. Il fit d'excellentes études chez les Cordeliers de Dax, et, après avoir étudié la théologie pendant sept ans à Toulouse, il fut ordonné prêtre (1600). Obligé, quelques années après, d'aller à Marseille pour y recueillir un modique héritage, il accepta dans cette ville l'offre qu'on lui fit de prendre la voie de mer jusqu'à Narbonne pour retourner à Toulouse. Le vaisseau qu'il montait fut capturé par des corsaires turcs. Vincent, ammené à Tunis, fut vendu comme esclave ; il changea trois fois de maître. Une des femmes du dernier, Turque de naissance et de religion, curieuses dit Vincent dans une lettre, de savoir notre façon de vivre, venait me voir tous les jours, au champ ou je fossoyais. Un jour elle me commanda de chanter. Le ressouvenir des enfants d'Israël captifs à Babylone me fit commencer, les larmes aux yeux, le psaume *Super flumina Babylonis*. Le soir, elle ne manqua pas de dire à son mari qu'il avait eu tort de quitter sa religion. Le renégat se convertit, et se sauva avec Vincent sur un esquif. Ils abordèrent heureusement, le 28 juin 1607, à Aigues-Mortes, près de Marseille, d'où ils se rendirent à Avignon. Le renégat y fit son abjuration entre les mains du vice-légat, qui voulut les mener à Rome tous les deux. Le converti entra chez les frères de la Charité, pour y faire pénitence le reste de ses jours. Saint Vincent revint en France, chargé d'une mission secrète auprès de Henri IV.

Il se mit sous la conduite de M. de Bérulle, le fondateur de l'Oratoire en France, qui le fit avancer à grands pas dans les voies de la perfection. Il fut pendant quelque temps curé de Clichy, près de Paris ; ensuite il entra en qualité de précepteur dans la maison d'Emmanuel de Gondin, général des galères de France. M<sup>me</sup> de Gondin, mère de ses illustres élèves, laquelle était un prodige de piété, le prit pour directeur de sa conscience. Ils s'adonnaient à toutes sortes de bonnes œuvres, faisant des aumônes, visitant les malades, protégeant la veuve et l'orphelin, catéchisant les gens de la campagne.

C'est ainsi que leur vint l'idée de fonder une congrégation de missionnaires, pour continuer le bien qu'ils avaient commencé (1625). Nommé aumônier général des galères, Vincent ne négligea rien pour améliorer le sort des forçats, les consoler et les assister. Il écoutait leurs plaintes avec patience, compatissait à leurs peines, les embrassait et baisait leurs chaînes. A Marseille, un pauvre galerien paraissait inconsolable d'avoir laissé sa femme et ses enfants dans la plus extrême misère, et donnait de grandes marques de repentir. L'apôtre de la charité le fit évader et prit sa place.—Il demeura quelque temps enchaîné, et ses pieds restèrent enflés, le reste de sa vie, du poids des fers glorieux qu'il avait portés.

Saint-François de Sales, " qui ne connaissait pas dans l'Église un plus digne prêtre que lui, " le chargea de ce qu'il avait de plus cher en ce monde : il le nomma supérieur des Religieuses de la Visitation, qu'il avait, avec Sainte-Chantal, établie à Paris. Dieu bénit ce choix, et Vincent porta avec fruit ce nouveau fardeau jusqu'à sa mort. Quant aux *prêtres de la Mission*, destinés à instruire le peuple dans les campagnes, à prêcher l'Évangile chez les infidèles, à former de bons prêtres dans les séminaires, ils furent approuvés par Urbain VIII, le 26 janvier 1632. En 1633, les chanoines réguliers de Saint-Victor cédèrent à Vincent le prieuré de *Saint-Lazare*, qui devint le chef-lieu de la congrégation, et qui a fait donner aux prêtres de la mission le nom de *Lazaristes*. Le saint fut grandement secondé par une femme pieuse et dévouée, M<sup>me</sup> Legras : elle devint la mère des pauvres et des malades, comme il en était le père. Avec elle, il fonda l'admirable institution des *Sœurs de la Charité*, pour le service des pauvres malades. On lui doit les hôpitaux de Bicêtre, pour les aliénés ; de la *Pitié de la Salpêtrière*, pour les pauvres ; du *Saint-nom-de-Jésus* pour les vieillards, et bien d'autres encore.

C'est lui qui a créé un établissement pour les *enfants trouvés*. Le sort de ces malheureux fut longtemps incertain, malgré ses efforts. Enfin, en 1648, il convoqua une extraordinaire assemblée de dames charitables ; il fit placer dans l'église un grand nombre de ces enfants, et, prenant alors la parole, il rappela que l'œuvre en avait déjà sauvé cinq ou six cents, qui avait appris à connaître, à servir Dieu et à bénir leurs bienfaiteurs ; puis il déclara qu'on manquait de ressources pour continuer. " Mesdames, dit-il, la compassion de la charité vous a fait adopter ces petites créatures pour vos enfants ; vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnées. Voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner ; cessez d'être leurs mères, pour devenir à présent leurs juges : je m'en vais prendre les voix et les suffrages. " Ces paroles touchantes, pathétiques, arrachèrent des larmes, et le même jour, au même instant, l'hôpital des enfants trouvés fut doté.

Sa salutaire influence s'étendait partout. Il envoyait ses missionnaires dans toutes les parties du royaume, dans beaucoup de pays étrangers : en Écosse, en Barbarie, à Madagascar. Il retablit des retraites spirituelles et gratuites, pendant lesquelles le pauvre et le riche, le grand seigneur et le

laquais priaient ensembles et mangeaient au même réfectoire. Il secourut d'une façon prodigieuse la Picardie, la Champagne et surtout la Lorraine, désolées par la guerre, la famine et la peste : il put distribuer dans cette dernière province deux millions en argent et en effets. En 1636, il commençait ses missions militaires, et, en renouvelant la foi dans les armées, préparait les triomphes qui devaient bientôt faire la gloire du grand siècle de Louis XIV. Il assista Louis XIII dans ses derniers moments. La régente Anne d'Autriche l'appela dans le conseil des affaires ecclésiastiques. Pendant les trouble de la Fronde, il mit tout son zèle à soulager la misère publique.

Accablé, dans les dernières années de sa vie, d'infirmités et de souffrances, il les supporta avec une patience surhumaine. Il mourut à Saint-Lazare, le 27 Septembre 1660, à près de quatre-vingt-cinq ans. On ne vit peut-être jamais funérailles comparables aux siennes : le peuple y assistait en foule, les princes étaient mêlés aux pauvres, toutes les œuvres qu'il avait créées étaient présentes ; on le bénissait comme un bienfaiteur, bientôt on l'honora comme un saint. Il fut béatifié par Benoît XII, le 12 août 1729, et canonisé par Clément XII, le 17 juin 1737.

On ne trouve pas, dans l'histoire de l'humanité, de gloire plus pure, de popularité plus grande et plus légitime que celle de Vincent de Paul. Il sera, jusqu'à la fin des temps, l'honneur de la France et de l'Église.

---

## Le mauvais riche et le pauvre Lazare

( LUC XVI. 19-31 )

Il y avait un homme riche : il était vêtu de pourpre et de lin fin, faisant bonne chère tous les jours, splendidement. Un pauvre nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche ; mais personne ne lui en donnait, et les chiens venaient encore lécher ses ulcères. Il arriva que le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans l'Enfer. Ayant levé les yeux, tandis qu'il était dans les tourments, il vit de loin Abraham et Lazare dans son sein. Et il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue : car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit : Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne ; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. De plus, il y a entre nous et vous un grand abîme, afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ou de là vers nous, ne puissent le faire. Le riche dit : Je te prie donc, père Abraham d'envoyer Lazare dans la maison de mon père—Car j'ai cinq frères—pour qu'il leur atteste ces choses, afin qu'ils ne viennent pas aussi dans ce lieu tourments. Abraham répondit : ils ont Moïse et les prophètes : qu'ils les écoutent. Et il dit : Non, père Abraham, mais si quelqu'un des morts va vers eux, il se repentiront. Et Abraham lui dit : s'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, quand même quelqu'un des morts ressusciterait, ils ne se laisseront pas persuader.

---



LAZARE A LA PORTE DU RICHE

## La Sœur Morin

1649-1730



**M**ARIE MORIN naquit à Québec, le jour de la fête de saint Joseph de l'an 1649, du mariage de Noël Morin, charron, et d'Hélène Desportes, veuve de Guillaume Hébert. Elle fut tenue sur les fonts baptismaux par Louis d'Ailleboust de Coulonge, troisième gouverneur de la Nouvelle-France. L'une de ses sœurs, la plus jeune de la famille, épousa plus tard le notaire Gilles Rageot, greffier de la prévôté. Son frère Germain, sept ans plus vieux qu'elle, fut le premier Canadien-Français appelé au sacerdoce. L'un de ses frères, Alphonse, s'établit à la Pointe à la Caille, et fut le chef de la famille connue à Montmagny sous le nom de Morin-Valcourt.

Le 23 février 1660, alors qu'elle n'était âgée que de douze ans, Marie Morin entra comme pensionnaire aux Ursulines pour y faire sa première communion et aussi pour y recevoir son éducation. Elle se fit bientôt remarquer par sa bonne tenue et par sa piété, "Telle fut son application et sa ferveur, lisons-nous dans les Annales du monastère, que les autres élèves la regardaient comme un modèle de sagesse et de piété." Elle était bien jeune encore cette petite pensionnaire pour attirer sur elle les regards de la communauté : mais il y avait alors aux Ursulines trois saintes femmes, dont les héroïques vertus devaient nécessairement amener la contagion du bien parmi leurs élèves. Et dans ce siècle où la vertu n'attendait pas toujours le nombre des années pour se produire au grand jour et briller du plus vif éclat, elles étaient communes les âmes privilégiées qui se dévouaient au service de Dieu au sortir de l'enfance. Ainsi en fut-il de Marie Morin, qui avait déjà pris la résolution de se faire religieuse dès sa première année de couvent. Elle avait entendu raconter tout ce qui touchait à la fondation de Ville-Marie, les épreuves des missionnaires, les dangers auxquels étaient en butte les colons montréalais du côté des Iroquois. Elle savait que Jeanne Mance avait fondé un hôpital pour les pauvres. Dès lors elle ne rêva plus que Ville-Marie, et son unique désir était de s'y rendre et de travailler à l'œuvre des hospitalières, dut-elle encourir les dangers du martyre.

Marie Morin communiqua d'abord ses intentions à ses





“ SEIGNEUR SAUVEZ-MOI ”



parents et puis aux religieuses, D'un commun accord, on lui refusa la permission qu'elle sollicitait ; et c'était sage, car cet enfant pouvait facilement s'illusionner, et prendre pour vocation ce qui ne pouvait être qu'un caprice. Mais il fallu bien céder un jour devant ses prières et ses supplications. Au mois d'août 1662, elle quitta les Ursulines pour entrer à l'Hôtel-Dieu de Montréal comme postulante. Cet hôpital avait été fondé trois ans auparavant, et il ne résidait encore que trois religieuses venues de France. L'arrivée de la jeune Québécoise fut l'occasion d'une grande joie parmi ces bonnes sœurs, qui n'avaient pas encore reçu de novice pour venir à leur secours. D'un autre côté, elles s'imaginèrent que les autorités de Québec, en permettant ainsi à la sœur Morin de revêtir l'habit des filles de Saint-Joseph, reconnaîtraient plus vite l'existence régulière de leur Institut. Mgr de Laval s'était refusé jusque-là à leur accorder une vie canonique, s'imaginant qu'elles feraient meilleure œuvre en s'agrégeant à l'Hôtel-Dieu de Québec. Mais les religieuses, appuyées par leur confesseur et les Sulpiciens en général, ne l'entendaient pas ainsi, et elles avaient résolu d'attendre les événements, plutôt que de se soumettre à une décision qui leur eût enlevé leur autonomie.

Quoi qu'il en fût, la sœur Morin fut accueillie à bras ouverts, bien qu'elle n'apportât pas de dot avec elle. " Saint-Joseph la remplacera ", lui disaient ses compagnes. Madame d'Ailleboust, qui logeait à l'Hôtel-Dieu, lui servit de protectrice et tâcha de faire oublier aux sœurs, par ses abondantes aumônes, le peu de fortune de la filleule de son mari. De son côté, Mgr de Laval lui avait donné d'excellentes lettres de recommandations qui devaient lui ouvrir bien larges les portes de l'Hôtel-Dieu.

Durant son postulat, la sœur Morin ne reçut que de bons offices de la part des religieuses ; sa conduite irréprochable, du reste, ne pouvait que la faire bien valoir, étant donné surtout son jeune âge et partant son inexpérience. Les épreuves qu'elle eut à subir ne lui vinrent pas de ce côté. Deux maladies graves l'assaillirent au beau milieu de sa carrière, et ce fut comme par miracle qu'elle put y échapper. Avouons aussi qu'elle était entre bonnes mains et dans un bon milieu pour recouvrer la santé. La Mère de Brésolles, supérieure de l'Hôtel-Dieu, avait un don particulier pour guérir les malades ; elle composait même des remèdes qui, au dire des contemporains, agissaient toujours comme un charme. Les sauvages à qui il arrivait souvent de venir lui demander les secours de son art, dans les salles de l'hôpital, l'appelaient le *Soleil qui luit*, parce qu'elle les guérissait de leurs maux. Dans le peuple on avait également recours à sa science, et si le malade ne s'en retournait pas toujours

guéri, il apportait avec lui la consolation ou l'espérance de l'être bientôt.

Après avoir échappé à ces deux afflictions corporelles, la sœur Morin se vit ensuite en proie à une angoisse telle qu'elle n'en avait jamais ressentie ; elle éprouva un désir si impérieux de revoir ses parents, qu'elle sentit sa vocation religieuse ébranlée. Cet amour pour sa famille augmentait au fur et à mesure que la séparation semblait devoir durer toujours. Elle lutta courageusement contre ce piège du démon, et après deux ans et demi de combat de toutes les heures, elle se trouva un beau matin délivrée d'une obsession qui l'avait torturée cruellement.

La sœur Morin éprouva une souffrance morale d'une autre nature, mais non moins pénible. Elle gémissait en elle-même de se voir incapable d'atteindre la sublimité des vertus de ses compagnes. Elle aurait voulu imiter leurs mortifications, leurs pénitences, pratiquer la sainte vertu d'humilité à un degré égal, enfin marcher sur leurs traces dans la voie de la perfection. Son confesseur M. Pérot, réussit à lui faire comprendre que les vertus éminentes de ses aînées devaient plutôt servir de modèles à toutes celles qui lui succéderaient, que de mesure à la ferveur que Dieu demandait à chacune.

Ce fut la dernière grande épreuve qu'eut à subir l'humble sœur durant son postulat. Le calme se rétablit aussitôt dans son esprit, et elle n'avait plus qu'à attendre l'heure propice où elle pourrait se consacrer à Dieu par des premiers vœux. Mais, il lui fallait avant tout l'agrément de Mgr de Laval. Tout d'abord il refusa de se rendre au désir de la postulante, donnant pour raison qu'il ne reconnaissait pas l'Hôtel-Dieu de Montréal comme un établissement régulier, mais revenu à d'autres sentiments, le vénérable prélat écrivit à M. Souart le 5 novembre 1664 : " Je ne vois rien dans la bonne sœur Morin qui empêche qu'elle ne se donne entièrement à Notre-Seigneur par une sainte union et association avec lui. Vous pouvez donc recevoir ses vœux en notre nom, entre vos mains, sur le pouvoir que nous vous en donnons. Je ne manquerai pas de demander à toute la sainte Famille de recevoir le sacrifice parfait et entier de son cœur. Je le crois bien disposé pour cela. Qu'elle se souvienne de demander à Notre-Seigneur et à sa très sainte Famille qu'il me fasse miséricorde."

Cette lettre avait été confiée à un sauvage de la nation des Loups, qui ne l'avait remise à son destinataire que la veille de la fête de saint Joseph. Or, c'était précisément ce jour-là qu'expirait le noviciat de la sœur Morin. On dut remettre la cérémonie au lendemain, fête de saint Joachim. Ce fut un jour mémorable à l'Hôtel-Dieu. On y mit toute la pompe possible,

et les sœurs de la Congrégation, la sœur Bourgeoys en tête, contribuèrent par leurs chants accompagnés d'instruments de musique, à rehausser l'éclat de cette première profession religieuse à l'hôpital de mademoiselle Mance. M. Souart prononça un discours tout imprégné de reconnaissance envers Dieu, et il prédit aux sœurs que le jour n'était pas éloigné où Mgr de Laval approuverait officiellement leur institut.

Mais il devait s'écouler six mois de plus avant que le décret épiscopal érigeât canoniquement la communauté des hospitalières. Durant cette période assez longue, le monastère ouvrit ses portes à une autre postulante canadienne, mademoiselle Denis, de Québec ; deux autres novices étaient venues de France, et les trois anciennes religieuses Françaises n'avaient pas encore prononcé leurs vœux solennels. Mgr de Laval avait envoyé à M. Souart des lettres en vertu desquelles toutes ces religieuses, au nombre de sept, pourraient se consacrer irrévocablement au service de Dieu. " Par là, écrit la sœur Morin, Mgr de Laval acheva cet établissement, pour ce qui était du spirituel, de manière à ne pouvoir plus s'en dédire. Il n'est pas en mon pouvoir ajoute-t-elle, de faire connaître le grand contentement que chacune de nous en ressentait en son âme, ni celui de tous nos amis, singulièrement de MM. les prêtres de Saint-Sulpice, qui ont toujours été nos directeurs spirituels, et nos protecteurs en tout, particulièrement M. Souart, notre confesseur pendant vingt-cinq ans consécutifs, et qui nous a aidées à subsister par ses libéralités et ses aumônes ! "

Pendant ces longues années de claustration, la sœur Morin fut témoin de deux incendies qui détruisirent l'Hôtel-Dieu. Le premier eut lieu alors qu'elle était supérieure, en 1695, et le second en 1721. C'est au premier de ces désastres qu'elle fait allusion dans ses *Annales*, lorsqu'elle dit : " Pensez, mes sœurs, vous qui lisez ceci, que celles qui vous ont précédées ont cueilli bien des épines où vous ne trouverez que des fleurs ; mais sachez aussi que tous ces fondements sont appuyés sur la croix et que vous y aurez part, puisque vous avez l'honneur d'appartenir à Jésus-Christ en qualité d'épouses. Vous ne voudriez pas être couronnées de roses pendant qu'il l'est de piquantes épines.... Pour moi, je crois aisément que c'est Dieu qui veut cette maison pauvre. Le nécessaire ne lui manque point, mais aussitôt qu'on peut se mettre à son aise, il vient un revers qui nous rejette dans la pauvreté par des pertes considérables. "

A travers ces multiples occupations, la Sœur Morin trouva le moyen de rédiger les *Annales* de l'Hôtel-Dieu, où les modernes ont puisé à pleine mains pour écrire l'histoire de Ville-Marie, ou des monographies relatives à Montréal durant le 17e et 18e

siècles. Tous nos cloîtres renferment ainsi des annalistes, qui font l'histoire de leur couvent, et dont on ne connaît bien souvent le nom que par hasard ou à la suite de pieuses indiscretions. L'œuvre de la sœur Morin, bien qu'elle ne fût pas destinée à la publicité, est aujourd'hui entrée dans le domaine public, par les nombreux et longs extraits que les écrivains en ont faits. C'est donc à dire que la bonne sœur a laissé à la postérité des mémoires utiles et intéressants.

En dépit de son désir de donner à Dieu sa vie par le martyr, la sœur Morin dut se contenter des souffrances ordinaires de la vie des Hospitalières. Bien souvent elle se vit au moment d'être prise par les Iroquois, qui rôdaient sans cesse autour des communautés de Montréal. La Providence vint chaque fois à son secours, et elle lui accorda une existence de plus de quatre-vingt ans, dont soixante-neuf vécus au contact des infirmités humaines. Renfermée entre les quatre murs du plus rigoureux des cloîtres, loin de sa famille, de ses amies d'enfance, la sœur Morin n'eut de consolation que celle du devoir accompli, pour l'amour de Dieu et du prochain.

La sœur Morin passa de vie à trépas le 8 avril 1730, après 69 années de religion, âgée de 81 ans. Elle mourût de la mort des justes, en invoquant le nom de saint Joseph qui lui donna le ciel pour dot suprême.

N. E. DIONNE.



## Pensées.

Effeuillons le bonheur, il est semblable aux roses,  
Chaque pétale tombe en embaumant les choses,  
Mais, sur la terre, hélas, on le voit se flétrir.....  
C'est aux rosiers du ciel qu'il nous faut le cueillir !!

PADRE ALBERTO, O. M. I.



**Revue Canadienne.**— Sommaire de Juin 1907.— Le Vrai Féminisme, Jean Deylau.— La Vierge d'Avila, Raoul Lavau.— Précoces Tristeses, Primavera.— En Chaldée, Alphonse Gagnon.— Le Matin, poésie, Louis-Alphonse Nolin, O.M.I.— Le Régime Paroissial et la Colonisation 'ans la Province de Québec (fin au prochain numéro), Gaston de Montigny.— A Travers les Faits et les Œuvres ; Notes Bibliographiques ; Tables du Tome XII, Thomas Chapais.—

## Les dix Francs du Soldat



Un jour, dans la ville de N..., où se trouvait une garnison récemment arrivée de Rome, quatre soldats étaient à causer ensemble. Un d'entre eux, quelque peu loustic, et de plus caporal, s'adressant à son voisin :

—Dis donc, Meynard, pourquoi dirait-on bien que tu laisses là le tabac, et qu'on ne te voit plus jamais à la cantine ?

—La cantine est là pour ceux qui en veulent, caporal. Je laisse tranquilles ceux qui y vont, mais je veux être libre d'y aller ou de ne pas y aller moi-même. Pour quant au tabac, si je n'en use plus, c'est mon idée, voilà !

Cette réponse plut sans doute médiocrement au caporal, car il se tut, et quitta peu après la société. Il sentait qu'il était dépaycé dans ce groupe. En effet, les trois autres étaient des convertis de la Mère Admirable.

L'intrus parti, celui qu'on avait appelé Meynard dit à ses compagnons :

—Je n'ai pas voulu donner le fin mot au Caporal, mais pour vous, frères, il n'y a pas de mystères ; si j'ai réformé le tabac, c'est que je veux envoyer quelque chose à *Mater Admirabilis*.

A ce nom aimé, tous les visages rayonnèrent.

—Ah ! dit l'un, vous souvenez-vous de ses yeux baissés, frères ? Ils me remuent encore le cœur, à quatre cent lieues de distance.

—Elle me donne la paix à travers la terre et la mer qui me séparent d'elle, dit le troisième ; quand je pense à elle il fait beau temps au dedans de mon cœur tant que ce souvenir dure.

Que le lecteur ne s'imaginer pas que nous prêtons à nos soldats des paroles de fantaisie ; tout ceci est parfaitement historique.

Il y avait dans la ville de N..., un couvent du Sacré-Cœur. Quelque temps après la conversation que nous venons de nous rapporter, un militaire s'y présentait.

C'était Meynard. Il avait choisi un jour de grande tenue.

—Ma sœur, dit-il à la religieuse qui vint lui ouvrir, ne pourrait-on pas trouver ici, par votre entremise, le moyen d'envoyer quelque chose à vos sœurs de Rome ?

—Parfaitement, mon ami, entrez, répondit la religieuse qui, en entendant cette demande, se douta qu'elle parlait à un enfant de la Madone de la Trinité.

Voilà dix francs que j'ai épargnés, ma sœur. Je voudrais les faire tenir à celle qui arrange la chapelle de *Mater Admirabilis* ; elle en fera ce qu'elle voudra pour la Sainte-Vierge.

Le brave soldat s'imaginait offrir tout l'or du monde. Ces dix francs, en effet, lui avait coûté bien des privations.

—Et comment, lui dit la sœur émue, avez-vous pu trouver cela ?

—Voici, ma sœur : j'ai laissé le tabac, je me suis privé d'aller boire avec les camarades, ainsi j'ai pu mettre chaque jour un peu de côté ; car depuis ma rentrée en France, je n'ai plus qu'une pensée, c'est d'envoyer un souvenir à la Mère Admirable, qui m'a ramené au bon Dieu.

On jugea avec raison que ces pièces d'argent, recueillies au prix de ces longs sacrifices, plus héroïques qu'on ne le pourrait croire, seraient elles-mêmes, le plus beau souvenir à offrir à la Madone de-la Trinité-du-Mont. On les envoya donc à Rome sans y toucher. Là elle furent percées et disposées en chaînette. Cette chaînette, placée en *ex-voto* près de la Sainte-Vierge, porte pour inscription ;

LES DIX FRANCS DU SOLDAT.



## Souvenance ?—Espérance.

---

Il est vrai que souvent, à l'horizon du jour,  
De grands nuages noirs épouvantent mon âme.  
Mais, j'entends, dans mon cœur un murmure d'amour  
Qui, sur le ciel obscur, jette une douce flamme  
Belle, comme au couchant, les cieus de pourpre et d'or.  
C'est une souvenance....

J'ai reçu, ce matin, mon Jésus, mon Sauveur,  
Et, demain, dans mon cœur,  
Je garde l'espérance....  
De le sentir encor !!



Si la tristesse vient, le soir d'un long labeur,  
Dans mon âme verser la coupe de sa lie,  
Si pour prix de bienfaits, l'on torture mon cœur,  
Et que lassé, vaincu, je regarde la vie,  
Un doux murmure alors, monte comme un parfum  
C'est une souvenance....

J'ai reçu, ce matin, mon Jésus, mon Sauveur  
Cet immense bonheur,  
Je garde l'espérance....  
De le goûter demain !!



Et, comme un chant d'amour aux inlassables voix,  
Dominant les bonheurs, embaumant la misère,  
J'entends une harmonie et je rêve et je vois  
Réunissant le ciel aux choses de la terre  
Un ange aux ailes d'or qui, tout le long du jour,  
Parle de souvenance,  
De la céleste Hostie, aliment de bonheur  
Qui toujours, dans mon cœur  
Apaie la souffrance  
Et fait croître l'amour !!

P. ALBERTO, O.M.I.

## Prières et Actions de Graces

**Baraga.**—Je m'estime heureuse d'être une abonnée à vos Annales et d'y remercier la Sainte Vierge des faveurs suivantes. Je possédais un "Traction Engin" que je ne trouvais pas à vendre malgré mes offres réitérées. J'ai alors promis \$5.00 aux *Stations* et promesse de publier si cette vente se faisait, et quelques jours après un étranger nous offrait une somme plus élevée que celle que je demandais. Encouragée de ce succès j'ai promis encore \$5.00 aux *Stations* si je pouvais trouver à vendre pour \$600.00 une team de chevaux, et je promettais \$5.00 si je les vendais plus cher, c'est ce qui est arrivé, et avec reconnaissance pour la Sainte Vierge je vous adresse \$15.00 pour les *Stations*.—Dame V<sup>ve</sup> T. G.

**St-Grégoire.**—Je remercie beaucoup la Ste Vierge de m'avoir obtenu une grande faveur et je lui demande la grâce de connaître ma vocation.—M. D. R.

**Ste Sophie de Lévrard.**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour la guérison d'un rhumatisme.—Abonnée.

**Grandes Piles.**—Je remercie mille fois la Reine du Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publier.—M. E. D.

**St-Séverin.**—Ci-inclus 50 cts en reconnaissance de plusieurs faveurs obtenues, d'avoir rendu mon enfant au Saint Baptême et d'avoir guéri ma petite fille de trois ans et je demande à la Ste Vierge la santé afin d'élever mes enfants.—Dame A. B.

—C'est avec plaisir que je vois arriver l'époque du renouvellement de mon abonnement, elle me donne l'occasion de remercier Notre-Dame du Rosaire pour les grandes faveurs qu'elle a daigné m'accorder durant l'année, et j'espère aussi qu'elle continuera ses faveurs.

**Batiscan.**—Mille remerciements à N.D. du T. S. Rosaire pour avoir obtenu ma guérison.—J. D.

**Batiscan.**—Après avoir passé l'hiver malade et condamné par les docteurs, il y a un mois, j'ai promis un pèlerinage au Cap, et je suis bien mieux.—H. Q.

**Taftville.**—Veuillez inscrire que ma sœur a obtenu sa guérison avec une relique du P. de La Colombière et prière à St-Blaise, après promesse de publier : merci aussi pour d'autres faveurs.—Dell E. C.

**Batiscan.**—j'ai négligé depuis 2 ans de faire inscrire aux Annales une faveur que j'ai obtenue de N.-D. du Cap.—Abonnée.

**Plessisville.**—Tombée en décembre je me suis fait beaucoup de mal à la jambe avec des engourdissements pendant l'espace d'une heure : craignant la paralysie j'ai promis 25cts pour une messe et promesse de publier et toute douleur à disparu.—D. M. L.

**Batiscan.**—Atteint d'une maladie dangereuse, j'ai demandé d'en être délivrée par amour pour mes enfants et je viens remercier la Ste Vierge de ma guérison.—Une mère abonnée.

**Batiscan.**—Prise d'un gros mal de dents, j'ai demandé ma guérison avec promesse d'inscrire, ce que je fais aujourd'hui.—Dame C. Abonné.

**Byng Inlet.**—Ci-inclus \$1.00 au Sanctuaire pour faveur obtenue avec remerciement.—D. R.

**Batiscan.**—Deux abonnées se recommandent pour plusieurs grâces particulières.

**North Stuckley.**—Ci-inclus 25 cts d'une abonnée qui sollicite deux faveurs et demande aux abonnés de l'aider par leurs prières à obtenir de justes demandes.—Une autre abonnée nous prie de publier sa reconnaissance au S. Cœur et à N.-Dame pour faveur obtenue.



**Detroit.**—Veuillez publier dans vos Annales la guérison d'une de mes sœurs obtenue après promesse de publier.—Dlle A. G.

**Bécancourt.**— Off. 25 cts. en récompense de faveur obtenu. —Abonné.

**Grand-Mère.**— Vous trouverez sous ce pli \$1.00 pour le tombeau de N. S. en remerciements de faveur obtenue. —Abonnée A. C.

**Acton Vale.**— Off. 25 cts. aux "Stations" en reconnaissance de faveur obtenue.

**Sainte Angèle.**— J'inclus 25 cts. en reconnaissance à N.-D. du Cap pour plusieurs grâces obtenues avec promesse de faire publier dans les Annales et lui demander de nous continuer sa protection. —Une Abonnée.

**St. Léon.**— Merci pour une guérison obtenue de N.-D. du T.-St Rosaire après promesse d'une offrande pour son Sanctuaire. Offrande \$ 1.00.

—Dame P. L.

**Moulin Tardif.**— M'étant bien recommande à N.-D. du T.-St. Rosaire pour obtenir une grâce. Je l'ai obtenue, je la remercie, je lui promets de m'abonner à ses Annales toute ma vie si j'obtiens la grâce que je lui demande, faites inscrire dans les Annales, je l'avais promis.

**Trois-Rivières.**— Je vous envoie \$5.00 promis pour la conversion de mon frère : il a fait ses Pâques et il est retourné à confesse depuis ce temps-là. —A. L. P.

**Lévis.**—Ci-inclus, vous trouverez (\$1.00) une piastre, dont cinquante centins pour mon abonnement, lequel je veux garder toute ma vie, parce que j'ai obtenu la grâce que j'avais demandée à N.-D. du Cap en prenant cet abonnement l'an dernier. Aujourd'hui, mon mari ne boit plus, et je suis parfaitement heureuse.

**Lost River.**—Je vous envoie 3 piastres pour 6 basses messes pour les âmes du Purgatoire pour une faveur obtenue.— J. C. S.

**Berthierville.**—Ci-inclus 50 cts pour deux messes pour remercier N.-D. du Rosaire et St-Antoine pour guérison de mon cher fils, obtenue, et pour demander la grâce qu'il puisse continuer ses cours sans perdre son année. Veuillez faire paraître dans vos Annales s'il vous plaît. J'ai mis 10 cts en plus pour la publication, je ne sais si c'est suffisant, je demeure votre abonnée.—Mde W. P. B.

**St-Frederic.**—Je vous prie bien de vouloir faire inscrire que je fais mille remerciements à N.-D. du Très Saint Rosaire de m'avoir obtenu deux grâces spirituelle et temporelle.

**Cedar Hall.**—Vous trouverez \$1.00 pour Station en reconnaissance de grâce obtenue.—H. P. et aussi 25 cts pour une autre grâce.—Dame A. O.

**Lafontaine.**—Ci-inclus 50 cts pour une messe en reconnaissance de guérison de mal de dents.—Dame M. B.

**St. Eugène.**— Je vous envoie 50 cts. pour m'abonner à vos Annales pour accomplir une promesse et en même temps pour obtenir de nouvelles grâces. —C. M.

**St. Stanislas.**— Je vous envoie 50 cts. pour abonnement à vos Annales. J'étais atteinte d'une grave maladie et j'étais condamné par les médecins. Après avoir promis que je m'abonnerais aux Annales du T.-St. Rosaire, ma santé s'est améliorée et je suis maintenant en convalescence.

—Dame V. G. L.

**St. Grégoire.**—Ci-inclus, 25 cts. en remerciements d'une grâce obtenue. —Dlle A. P.

— Je remercie N.-D. du T.-St. Rosaire de m'avoir accordé beaucoup de soulagement durant une longue et douloureuse maladie je lui demande une complète guérison à cette effet ci-inclus 25 cts. pour le luminaire d'une lampe durant une neuvaine. Je me recommande bien aux prières de tous vos abonnés. —Dame Joseph C.

— Une enfant de Marie demande la conversion d'une personne chère

et la protection de N.-D. du St. Rosaire pour tous les membres de sa famille surtout la faveur d'une bonne mort.

**Ste-Louise.**—Ci-inclus 50 cts en reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire pour une faveur obtenue après promesse de publication et d'un abonnement aux Annales. Remerciments à cette bonne Mère, à St-Joseph et à St-François-Xavier et nous demandons de nouveau leur protection.—G. P.

**Berthierville.**—Offrande de 50 cts à N.-D. du Cap pour faveurs obtenues.—Abonnée H. H.

**St-Narcisse.**—Mille remerciements à N.-D. du S. Rosaire pour la guérison du mal que j'avais aux mains ; j'ai obtenu ma guérison après une neuvaine et promesse d'insertion dans les Annales. Merci aussi pour plusieurs autres faveurs obtenues, je demande à cette bonne Mère deux grâces très importantes.—Abonnée.

**La Tuque.**—Mille remerciements pour plusieurs faveurs obtenues et après promesse de faire publier dans les Annales et d'abonner ma petite sœur. Je vous envoie 50 cts pour son abonnement.—D. H.

**La Tuque.**—Remerciements à N.-D. du Cap pour protection de mon mari et de mon garçon travaillant dans une place dangereuse après promesse de faire publier dans les Annales, et j'envoie 50 cts et je recommande 3 de mes enfants aux prières : ils ont une maladie qui les rend malheureux.—Dame X. H.

**St. Grégoire.**—S'il vous plaît de faire paraître dans vos colonnes une guérison de Rhumatisme par l'entremise de N.-D. du St. Rosaire avec promesse de publication. —Une abonnée.

**St. Narcisse.**—Pour une raison quelconque je redoutais l'approche de décembre dernier. Dans mon inquiétude j'eus recours à la Reine du Cap. Je promis de m'abonner à ses Annales et de faire publier si j'étais exaucée. Je la priai aussi pour plusieurs autres grâces importantes et jusqu'ici le succès dépasse toujours mes espérances. —Dame T. M.

**Graniteville.**—Je vous envoie une piastre 50 cts pour mon abonnement et 50 cts pour une messe basse que j'ai promis, il y a quelques temps. Mon plus vieux garçon s'est fait défoncé la tête par un morceau de fer qui lui a tombé sur la tête de plus de cent pieds de haut et comme il était sans connaissance et que j'avais peur qu'il meure sans se confesser, j'ai promis cette messe et il a pris connaissance juste le temps de se confesser aussitôt que j'eus promis cette messe basse, et ensuite il a été quatre jours sans connaissance et les médecins avaient peur qu'il reste fou, mais il est très bien guéri, il a repris son ouvrage, il est très bien marié et heureux et lui et moi on remercie Notre Dame du Cap pour cette faveur obtenue.—Dame W. A.

**Louiseville.**—Gloire amour et reconnaissance à N.-D. du St. Rosaire pour avoir guéri mon mari malade de la dyspepsie intestinale. Après avoir fait une neuvaine et promesse d'un pèlerinage, puisse cette bonne mère nous continuer sa protection, ci-inclus \$ 5.00 pour les " Stations " du Rosaire en reconnaissance. Merci aussi de m'avoir guéri d'un gros mal de gorge. —Dame T. Massé.

**Varwick.**—C'est avec les sentiments de la plus vive reconnaissance que je viens accomplir ma promesse de publier dans les Annales plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de N.-D. du St. Rosaire.—Abonnée.

**St. Sévère.**—Nous venons d'obtenir une guérison après la promesse de faire chanter une grande messe au Sanctuaire du Cap et de la faire inscrire dans vos Annales je vous envoie \$ 3.00 et mille remerciements à la Ste. Vierge. —Dame E. Ch.

**L'Assomption.**—Prière de publier, Remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérisons obtenues, après promesse de publier.

**Manchester.**—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue après promesse de faire publier dans les Annales.—Abonné.

**St. Ephège.**—Comme je l'avais promis veuillez inscrire que ma mère est mieux de sa santé après invocation de N.-D. du Rosaire : merci aussi pour la guérison de mon neveu atteint des fièvres typhoïdes et préservation du reste de la famille. —E. G.

**Boudreau.**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour une guérison et plusieurs faveurs obtenues. —J. V. B.

**Trois-Rivières.**—Ci inclus \$4.00 en me recommandant à vos prières pour sortir de mes embarras présents et infirmités.

**Binghamton.**—Que la Reine du T.-St. Rosaire soit bénie et remerciée pour avoir pris mon enfant unique sous sa protection et lui avoir trouvé une bonne position après promesse de m'abonner aux Annales et faire publier. Daignez O ma bonne Mère lui continuer vos faveurs ; en actions de grâces 25 cts. —G. E. D.

**St. Wenceslas.**—Je remercie beaucoup N.-D. du Rosaire et St. Gérard pour m'avoir guérie d'une triste maladie et de toujours me continuer ses faveurs. —Une abonnée.

**Plessisville.**—Ayant promis de faire publier, dans les Annales du T.-St. Rosaire, les grâces que j'ai obtenues par l'intercession de N.-D. du Cap, Je viens aujourd'hui m'acquitter d'un devoir et demander le secours de cette bonne Mère. —Abonnée.

**St. Casimir.**—Reconnaissance à N.-D. du T.-St. Rosaire pour succès dans une grave opération. —Une Abonnée.

**St. Casimir.**—Une famille remercie N.-D. du T.-St. Rosaire pour protection dans une maladie très grave. —H. L.

**St. Casimir.**—Un jeune homme remercie N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison d'un mal très grave et très douloureux. —P. L.

**St. Casimir.**—Merci à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison d'une personne qui m'est bien chère. —Un abonné.

**St. Casimir.**—Merci à N.-D. du T.-St. Rosaire pour faveurs spéciales. —Un abonné.

**Bécancourt.**—Je viens aujourd'hui publier la guérison de ma mère, d'une maladie qui la rendait incapable de vaquer à ses occupations après, une neuveine elle a obtenu sa guérison. —Abonnée.

**St. Angèle.**—J'ai promis de faire publier dans vos Annales ma guérison, et une autre grâce obtenue. Je me fais un devoir aujourd'hui de venir remercier cette bonne Mère, Je me recommande une position déjà obtenue pour continuer dans la même position. —Dame L. A.

**St-Prospér.**—Merci et reconnaissance à N.-D. du Rosaire d'avoir guéri mon mari d'une maladie grave après promesse de publier dans les Annales et offrande d'une \$1.00.—S. C.

**Batiscan.**—J'envoie 50 cts à N.-D. du Cap pour guérison obtenue.—W. B.

**Grondines.**—Ayant demandé plusieurs grâces avec promesse de publier je les ai obtenues et en remercie la Ste-Vierge et lui en demande plusieurs autres.—A. P.

**Mont-Carmel.**—Faveur obtenue promptement par l'usage des roses bénites et je demande à tous les abonnés trois *Ave Maria* pour obtenir de la Sainte Vierge la guérison d'une maladie dangereuse qui menace mes petits enfants de devenir orphelins.—Dame C. L.

**LeBanon.**—Amour et reconnaissance à N.-D. du Cap, pour une faveur obtenue après promesse de publier et je demande la grâce de connaître ma vocation. Bien à vous —Abonnée B. E. B.

**Edgars Mills.**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire après promesse d'abonnement, pour une faveur obtenue. —A. V. Q. J'ai aussi promis de la lire toute à tous les numéros.

**Yamachiche.**—Gloire et reconnaissance à la puissante Madame du Cap pour guérison obtenue après promesse de publier. Puisse cette tendre Mère me continuer sa protection, pour l'avenir, afin que je puisse élever mes chers enfants le plus chrétiennement possible.—Off. 25 cts. Une abonnée.

**Bécancourt.**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour avoir conduit une de mes sœurs, en voie de guérison, après promesse de faire inscrire. Je la remercie également pour m'avoir préservé d'un mal d'yeux.—Abonnée.

**St-lexis des Monts.**—J'inclus sous ce pli la somme de 25 centins en mandat poste pour faire inscrire dans les Annales : Reconnaissance à Notre-Dame du Rosaire pour faveur obtenue après promesse de faire inscrire dans les Annales.—Une abonnée.

**St. Jean d'Eschaillons.**—J'avais promis à N.-D. du Cap, \$5.00 pour la guérison d'une malade elle a été mieux, je n'ai pas accompli ma promesse elle est retombée bien malade. J'envoie \$5.00 S. V. P. que N.-D. du Cap la guérisse au plus vite cette pauvre mère de famille.—Abonnée.

**St. Maurice.**—Je viens avec bonheur vous prier de vouloir bien publier ma reconnaissance pour plusieurs grâces obtenues par l'intercession de Marie, avec promesse de faire inscrire. --Enfant de Marie.

**Champlain.**—Veuillez s. v. p. inscrire dans vos Annales comme suit : Je promets de faire au Cœur de Jésus, pendant 8 jours, un chemin de Croix et chapelet du Sacré-Cœur, et si je suis exaucée je le ferai inscrire dans vos Annales. —Abonnée.

**Proulxville.**—Honneur et reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour ma guérison d'une maladie grave et autres faveurs. —M. J.

**Ancienne Lorette.**—Je compte sur votre indulgence pour remercier avec moi la Ste Vierge et publier dans les Annales du Cap de la Madeleine, les puissants secours dont elle m'a comblée. J'ai passé une assez douce maladie et grand merci à Notre-Dame du Cap, ma petite fille a été portée au baptême ; et j'implore encore beaucoup de grâces spirituelles et temporelles pour moi et tout les miens.—Dame P. B.

**St-Thécle.**—Pour une faveur obtenue je vous envoie \$1.00 pour la chapelle du T.-S. Rosaire. Je l'avais promis pour obtenir cette faveur et j'avais aussi promis de le mettre sur les Annales du Rosaire. J'ai obtenu cette faveur par l'entremise de Notre-Dame du St-Rosaire, de St-Joseph et de St-Antoine.—Dame C. M.

**St-Tite.**—Veuillez publier dans vos Annales, mes sincères remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour ma guérison. Que cette bonne Mère du Cap daigne nous continuer sa protection. Offrande 50 cts pour une messe d'actions de grâces.—Une enfant de Marie.

**Trois-Rivières.**—Reconnaissance pour guérison obtenue après plusieurs pèlerinages et promesse de les publier dans les Annales.—Une abonnée.

**Murry City.**—Ci-inclus abonnement aux Annales, honoraire de messe basse et \$1.00 au Sanctuaire en reconnaissance d'une guérison obtenue après promesse de publication.—T. C.

**Suncook.**—Reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour une grande grâce que j'ai obtenue. Off. de deux messes basses.—Dame E. R.

**St. Joseph de Lévis.**—Je remercie N.-D. du T.-S. Rosaire de m'avoir guéri d'un mal de gorge après avoir fait promesse de me faire abonner et de me faire publier dans vos Annales. —M. S. S.

**St. Narcisse.**—Veuillez s. v. p. insérer ma reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue à la suite d'une promesse de faire publier dans les Annales. —Delle R. A. T.

**Trois-Rivières.**—Je continue mon abonnement en reconnaissance de la guérison de ma petite fille affligée de la maladie de la danse de St. Guy,

elle a été guérie en peu de temps. Je vous envoie ci-inclus 50 cts. pour mon abonnement. — Dame E. L.

**St. Paul.**— Mille remerciements à N. D. du T.-St. Rosaire à Saint Joseph et à la bonne Ste. Anne pour plusieurs faveurs obtenues.

— Dame L. R.

**Louiseville.**— Je viens vous remercier de vos bonnes prières car je puis affirmer que N.-D. du T.-St. Rosaire a exaucé vos prière d'une manière visible, et j'aimerais à l'insérer dans les Annales comme grâce obtenue telle que je l'avais promis. — Zélatrice.

**Ste-Monique.**—Après avoir instamment prié notre douce Reine du Rosaire pour obtenir ma guérison je viens accomplir ma promesse et vous prier de vouloir bien publier ma reconnaissance dans vos chères Annales la guérison de ma petite fille âgée de quatorze ans.

**North Oxford.**—Je remercie N.-D. du Rosaire pour maintes faveurs obtenues avec promesse de publier. — B. P.

**Sandford.**—Je vous adresse \$1.50 pour messes basses pour guérison obtenue.

**Anonyme.**—J'envoie aussi \$1.00 pour messe pour d'autres grâces et 50 cts au Sanctuaire.

**Cap Lake.**—Ci-inclus \$5.00 pour messes basses en remerciements à N.-D. du Rosaire pour les faveurs qu'elle m'a accordées. — T. C.

**Hull.**—Je vous envoie un abonnement aux Annales en reconnaissance pour la guérison de mon mari qui avait reçu un coup, et prenait du temps à guérir. — Dame T. S.

**Québec.**— Je viens de nouveau remercier N.-D. du T.-St Rosaire, et St. Antoine de Padoue, pour une nouvelle faveur obtenue. Ayant promis une messe d'Actions de grâces pour le soulagement d'une âme du Purgatoire la plus abondonnée, et 50 cts. pour les pauvres de St. Antoine. Vous trouverez, ci-inclus, le montant de \$1.00 bon de poste pour acquitter ma promesse. — Dlle L. T.

**Hull.**—J'ai promis mon abonnement que je vous envoie pour avoir obtenu la guérison d'un mal de coté qui depuis l'automne dernier me tenait et m'a obligée de garder le lit, cet hiver. — Dlle A. S.

**St. Adolphe.**— Veuillez publier la guérison d'un mal d'yeux qui me faisait bien souffrir, j'ai été guérie après usage de roses bénites et promesse de publier. — Dame Ph. G.

**Québec.**— Veuillez publier mes remerciements pour avoir obtenu une bonne place après promesse de publier. Off. 50 cts, pour messe basse. — Abonnée.

**West. Rutland.**— Je remercie N.-D. du Rosaire pour la guérison de deux bébés après avoir payé pour chacun une année d'abonnement.

— Dame J. L.

**Hull.**— Madame M. B. remercie N.-D. du Cap pour grâce obtenue.

**St-Thimothée.**—Après avoir promis de faire inscrire dans les Annales si j'obtenais la guérison de ma sœur bien malade j'ai fait une neuvaine de rosaire, une communion, un jeûne, j'ai obtenu sa guérison. Merci. — Dame M. B.

— On remercie le Sacré-Cœur pour grâce obtenue.

**St-Maurice.**— Je remercie N.-D. du T. S. Rosaire du mieux qu'elle m'a obtenu, et lui demande une guérison complète. — Abonnée.

— Atteint d'un mal aux mains, sans secours des médecins, j'ai fait usage de roses bénites et je suis guérie. — Dame L. M.

**Avignon**—Quatre jeunes filles remercient N.-D. du Rosaire et Saint Joseph pour succès d'un examen. Nous osons encore recommander à vos bonnes prières nos aspirantes au brevet de capacité pour la prochaine séance du bureau ainsi que nos enfants.



**St. Wenceslas.**— Vous trouverez ci-inclus \$ 1.00 pour les Stations du Rosaire, en actions de grâces pour faveurs obtenues.—Abonnée.

**Bécancourt.**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour ma guérison d'un mal d'oreilles obtenue après m'être servie des roses bénites comme remède, fait une neuvaine et promesse de faire publier dans les Annales.—Abonnée.

**Somersworth.**—Voulez-vous s'il vous plaît insérer dans les Annales du T. S. Rosaire une faveur obtenue depuis la naissance de mon enfant il a été bien bon et il y a deux mois il est tombé malade je suis inquiète je ne suis pas certaine si je l'avais promis de l'insérer et comme il est tombé malade je crois l'avoir promis, si vous voulez bien l'insérer. Voulez-vous bien prier pour qu'il revienne à la santé, il ne digère pas même la nourriture la plus légère et s'il revient mieux on vous enverra des nouvelles prochainement. Off. 50cts.—Abonnée.

**Manchester.**—Avec mon abonnement je vous envoie l'honoraire d'une grande messe en action de grâces de faveur obtenue.—Delle E. D.

**Deschambault.**—S'il vous plaît : déposez mes remerciements aux pieds de notre bonne Mère pour protection dans une grave maladie, je remercie aussi le bon St-Gérard. Que cette bonne Mère accepte une humble offrande avec promesse de m'abonner aux Annales. Off. \$ 1.00.—Une nouvelle abonnée.

**St. Joseph de Lévis.**— Une abonnée remercie N.-D. du T.-St. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues et avoir guéris ma petite fille d'une maladie grave après une neuvaine et promesse de publier dans les Annales. Off. \$ 1.00 pour les Stations et je demande une grâce spirituelle et je lui recommande la santé de ma famille. —D. A. L.

**Ste. Flore.**— Ci-inclus \$ 3.00 pour une grande messe d'actions de grâces à la bonne Ste. Vierge N.-D. du St. Rosaire, pour la position que mon mari a obtenue et qu'il désirait depuis longtemps. S. v. p. le publier dans les Annales aussitôt que possible, je me recommande bon Père à vos bonnes prières, toute ma famille ainsi que nos bienfaiteurs.—Dame C. D.

**Penacook.**— J'ai promis à N.-D. du Cap d'annoncer dans les Annales et de faire chanter une grand-messe pour retrouver mon anneau de mariage introuvable, et je l'ai retrouvé à ma porte. --Mr. et Mde. A. P.

**Gentilly.**— Je vous adresse \$ 3.00 pour une grand-messe d'actions de grâces en l'honneur de N.-D. des Oliviers et St. Antoine. En mars dernier le tonnerre tomba sur une de nos bâtisses y mit le feu, mais ce que nous considérons comme une protection, le feu à pu être éteint sans causer de dommage pour bien dire. —Delle E. B.

**St. Joseph Beauce.**— Ci-inclus \$ 1.00 pour une grâce obtenue de N.-D. Deschambault.— C'est avec un cœur débordant de reconnaissance que je viens remercier la bonne Ste. Anne et la douce Vierge du Cap, pour la guérison de mon garçon très éloigné dont j'en avais fait promesse de publication. Aussi je recommande à ces Saintes de m'obtenir une autre conversion. —Une abonnée

**Berthier ville.**— Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison et plusieurs autres faveurs obtenues après une neuvaine de Rosaire et aussi par l'intercession de vénéré Père Eymard fondateur et Apôtre du St. Sacrement. —Dame L. B.

**St. Anselme.**— Ci-inclus 25 cts. en reconnaissance d'une faveur obtenue s'il vous plaît de publier dans les Annales. Je me recommande de nouveau pour une grâce spéciale. Prière de recommander une jeune fille qui est dans la mauvaise voie. —M. O. L.

**St. Joseph Beauce.**— Ci-inclus \$ 1.50 dont 50 cts. pour une messe afin d'obtenir la conversion d'un jeune homme adonné à la boisson et \$ 1.00 pour souscription aux Stations du Rosaire; promesse que j'avais faite afin d'obtenir une grâce. —Une abonnée.



## Nouvelles Primes aux nouveaux Abonnés



Nous sommes heureux d'annoncer un petit changement au sujet des primes adressées à ceux qui nous font parvenir les abonnements à 50 cts.

Nous avons ajouté le cadeau des principales *vues* du pèlerinage du Cap de la Madeleine. Nous sommes assurés de faire plaisir à nos zélatrices et futurs abonnés, car ces *vues* nous sont souvent demandées.

Voici donc les primes que nous sommes heureux d'offrir à tous ceux et à toutes celles qui travailleront à augmenter le nombre des abonnés aux "Annales".

1. Pour chaque abonnement nouveau, à 50cts, une belle grande chromolithographie, soit du Sacré-Cœur, soit de Notre-Dame du T.-S. Rosaire (2 sortes) soit du Saint-Cœur de Marie, au choix du correspondant.

2. Pour deux abonnements nouveaux, toujours à 50 cts, deux chromolithographies, encore au choix du lecteur.

3. Pour trois abonnements nouveaux, toujours à 50 cts, une magnifique plaque sauvegarde.

4. Pour six abonnements nouveaux, toujours à 50 cts, une magnifique statue de Notre-Dame du Cap, en métal, sur piedestal, statue dorée et argentée.

5. Pour dix abonnements nouveaux, toujours à 50 cts, une belle image, sous verre coloré, soit de Notre-Dame du T.-S. Rosaire, soit du Sacré-Cœur, de Saint-Antoine, soit encore une des *vues* du Cap de la Madeleine : 1. Sanctuaire et Église paroissiale. 2. La voie douloureuse. 3. Intérieur du Sanctuaire. 4. Vue d'ensemble ; au choix du correspondant.

6. Pour quinze abonnements, toujours à 50 cts, un volume relié de nos "Annales" années 1903, 1904, 1905, et bientôt 1906, au choix du correspondant.

Ces volumes sont aussi en vente pour ceux qui voudraient se les procurer.

7. Pour vingt-cinq abonnements nouveaux, toujours à 50 cts, une superbe photographie du pèlerinage, vue d'ensemble, d'un format de 22 x 10.

Nos zélateurs et zélatrices peuvent aussi varier leur choix d'après le nombre des abonnements. Que tous les amis de Notre-Dame du T.-S. Rosaire à son Sanctuaire du Cap se mettent à l'œuvre pour la faire connaître.

Nous ajoutons enfin une dernière prime pour dix-huit abonnements nouveaux à 50 cts, le choix parmi les beaux volumes suivants :

1. Le Glas.—Souvenir des Morts.
2. Un apôtre du Sacré-Cœur, Le P. Yenveux, o.m.i.
3. Au large, Souvenir de retraite.
4. Paroles du soir.
5. La céleste Consolatrice.

## Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	58	Malades.....	200
Vocations.....	32	Bonne mort.....	96
Familles.....	121	Conversions.....	100
Pères et mères de familles.....	171	Grâces temporelles.....	801
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	300
Jeunes gens.....	81	Emplois.....	60
Jeunes personnes.....	127	Heureux mariages.....	31
Institutrices et écoles.....	81	Succès dans entreprises.....	120
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	34
Premières communions.....	101	Intentions particulières.....	800
Infirmes.....	99	Ivrognes et blasphémateurs.....	157

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

## Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	65
Conversions.....	72
Succès dans les examens.....	25
Réussite dans les affaires difficiles.....	42
Heureuse délivrance.....	38
Faveurs obtenues.....	300

## Nécrologie

Dame STANISLAS, GANGNÉ, Ville-Marie.—M. JOSEPH RABONI, St-Paulin.—M. JOSEPH GÉLINAS, St-Barnabé.—M. JOSEPH GÉLINAS, St-Barnabé.—M. J. ANTOINE LACHANCE, Ottawa-Est.—M. ERNEST AYOTTE, St-Severin, Proulxville.—M. SEVERIN VEILLET, St-Severin Proulxville.—Dlle ALPHONSINE BIGAQUETTE, Montréal.—M. JOSEPH MASSÉ, Ste-Thècle.—R. P. WILBROD PERRON O. M. I. St-Sauveur.—SAMUEL O BOURKE, St-Canut. M. DAVID BERNIER, St-Cyrille L'Islet.—M. ELZEAR GAGNON, St-Cyrille, L'Islet.—M. NAPOLEON PAQUIN, St-Cyrille L'Islet.—Dlle EMMA GAGNON, St-Cyrille L'Islet.—Dlle ADELE LAMORT, St-Cyrille L'Islet.—M. DONAT DANEAU, St-Thomas Pierreville.—Dame MOISE BOISVERT, St-Thomas Pierville.—Dame NAPOLEON BOISVERT, Trois-Rivières.—M. FRANCOIS GOSSELIN, St-Anselme.—M. PHILIPPE PROULX, La Baie.—Dame ADELARD PLOURDE, Trois-Pistoles.—M. JOSEPH ST-AMAND, Deschambault.—Delle PHILOMENE MARCOTTE, Deschambault.—Delle HELENE GOURDINE, Pine Wood.—Delle EVA TESSIER, Ste Anne la Pérade.—M. GEOFFROY BOUCHARD, Batiscan.—Dame Vve EUGENE CASGRAIN, L'Islet.—M. HORMIDAS ROBILLARD, Berthierville.—M. DILAS LABARRE, St-Grégoire.—M. STANISLAS CHARRON, St-Grégoire.—Révd SŒUR ST-GILBERT, Ottawa.—Mr. CONRAD GÉLINAS, St-Barnabé.

*Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !*

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.